

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	26/2025
Membres présents :	43		
Nombre de pouvoirs :	5	SÉANCE DU	09 décembre 2025
Nombre de votants :	48		

Date de convocation : 02 décembre 2025

Date d'affichage : 12 décembre 2025

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Girodet au siège de l'agglomération Montargoise à Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, DEPRUN Alain, DE WILDE Florent, DUCARDONNET Alexandre, FEVRIER Albert, GOSET Magali, LEROY Daniel, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe, ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : BETHOUL Christophe, BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, FACY Joël, GADOIS Céline, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean Paul, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, DE LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, GODET Eric, LAVIER Jean Charles, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MAUDUIT Maurice, RAMBAUD Christophe, PONLEVE LAURENT Christiane, TOURATIER Claude, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : MAYSTRE Chrystelle.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MMES et MM.

CCCFG : BOUTRON Thierry, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, MARTINON Pierre, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : GAUDY Christophe, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine, PIGOT Pierrick.

CC4V : DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, LEROY Angélique.

AME : BOUQUET Christophe, BOURILLON Christian, BOUSCAL Fabrice, DIGEON Benoît, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, MANAI AHMADI Asma, TERRIER Charles.

**POUVOIRS** : Madame Chantal LAMIGE-ROCHE a donné pouvoir à Madame Céline GADOIS, Monsieur Charles TERRIER a donné pouvoir à Monsieur Fabien LEON, Monsieur Benoît DIGEON a donné pouvoir à Monsieur Philippe VAREILLES, Monsieur Fabrice BOUSCAL a donné pouvoir à Madame Valérie Charles, Monsieur BOUQUET Christophe a donné pouvoir à Monsieur Gérard DUPATY, Monsieur Gérard LARCHERON a donné pouvoir à M. Frédéric Néraud.

**Secrétaire de séance** : Madame Valérie Martin, déléguée de la Communauté de Communes Gâtinaise Forêts en Gâtinais.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20251209-DELIB26C\_20

**NON REMPLACEMENT DU VICE-PRESIDENT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PETR GATINAIS MONTARGOIS**

---

**Vu** le CGCT,

**Vu** les statuts du PETR,

**Vu** le procès-verbal d'élection du Président et des Vice-Présidents du PETR en date du 21 septembre 2020,

**Vu** la feuille de proclamation annexée au procès-verbal de l'élection,

**Vu** l'élection de Monsieur Jean-Jacques MALET au poste de deuxième Vice-Président du PETR en charge développement économique,

**M. le Président expose** que depuis le décès de Monsieur Jean-Jacques MALET, le PETR ne dispose plus de Vice-Président en charge du développement économique. Or, après un échange avec la Sous-Préfecture à ce sujet, le PETR ne peut laisser un poste vacant. Il faut donc faire une délibération afin de réduire le nombre de Vice-Président. Ce nombre passerait de 8 Vice-Présidents à 7.

**Il est donc proposé à l'Assemblée de,**

**REDUIRE** le nombre de Vice-Présidents au PETR en passant de 8 à 7 et ainsi de ne pas remplacer Monsieur Jean-Jacques MALLET au poste de deuxième Vice-Président du PETR Gâtinais montargois.

**AUTORISER** M. le président à signer tout document relatif à cette affaire.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**REDUIT** le nombre de Vice-Présidents au PETR en le passant de 8 à 7 et ainsi décide de ne pas remplacer Monsieur Jean-Jacques MALLET au poste de deuxième Vice-Président du PETR Gâtinais montargois.

**AUTORISE** M. le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 12/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20251209-DELIB26C\_20